

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 25 septembre 2024 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Frédéric Cossette, directeur général adjoint infrastructures, en remplacement de M. Benoit Collette, directeur général, et ce, conformément à la résolution CE-20190320-759;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20240925-3390

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - JUILLET 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois de juillet 2024, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement numéro L-12431.

(SD-2024-4813)

CE-20240925-3391

RAPPORT - REDDITION DE COMPTES - DÉPENSES
AUTORISÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET LES
DIRECTEURS GÉNÉRAUX ADJOINTS - AOÛT 2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les demandes d'achat d'au moins 50 000 \$ et de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général et les directeurs généraux adjoints, pour le mois d'août 2024, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement numéro L-12431.

(SD-2024-4818)

CE-20240925-3392

RAPPORT - VIREMENT DE CRÉDITS - RÉSERVE POUR LES
DÉPENSES GÉNÉRALES - AOÛT 2024



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de reddition de comptes sur les virements de crédits de la réserve pour les dépenses générales de moins de 100 000 \$ approuvées par le directeur général pour le mois d'août 2024, préparé par la Direction générale, et ce, conformément au Règlement numéro L-12431.

(SD-2024-4822)

CE-20240925-3393

RENOUVELLEMENT - MANDATS - COMITÉ D'ÉTUDE DES
DEMANDES DE DÉMOLITION DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de renouveler les mandats des conseillers municipaux suivants pour siéger au Comité d'étude des demandes de démolition de la Ville de Laval, pour un mandat d'un an:

M. Pierre Brabant, conseiller municipal, à titre de président;
Mme Seta Topouzian, conseillère municipale, à titre de membre;
M. Yannick Langlois, conseiller municipal, à titre de membre.

(SD-2024-4860)

CE-20240925-3394

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P.4 190 855

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre d'Hydro-Québec, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 10 114 \$ une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 284,9 mètres carrés, le tout tel que montré et décrit aux plan et description technique préparés par M. François Beauséjour, arpenteur-géomètre, le 8 juillet 2024 sous le numéro 7526 de ses minutes, le tout selon les termes et conditions de l'offre d'achat, nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride;

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1814187)
(SD-2024-4533)



CE-20240925-3395

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 10 114 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer l'acquisition d'une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec, nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride;

d'approuver une dépense de 1 250 \$, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour le remboursement des frais déboursés pour la réalisation du rapport d'évaluation externe de Paris Ladouceur et Associés inc.;

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, pour défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

aux montants ci-dessus mentionnés s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1814187)
(SD-2024-4533)

CE-20240925-3396

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12981-F - LOT P.4 190 855

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les sommes disponibles au Règlement L-12981-F, un montant de 13 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, dans le cadre de l'acquisition d'une partie du lot 4 190 855 (lot projeté 6 648 843) du cadastre du Québec nécessaire pour l'aménagement d'un tournebride.

(CT:1814187)
(SD-2024-4533)

CE-20240925-3397

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 2 071 398

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Derrick Bourdages et Mme Gemma Chiarcos, leurs représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 6 000 \$ le lot 2 071 398 du cadastre du Québec, d'une superficie de 932,3 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de



remembrement numéro 16);

de mandater Dunton Rainville S.E.N.C.R.L. pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1814803)
(SD-2024-4603)

CE-20240925-3398

**CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET
DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 6 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 2 071 398 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 16);

d'approuver une dépense, prise à même les sommes disponibles au fonds pour le remembrement agricole, afin de défrayer la préparation de l'acte notarié requis;

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1814803)
(SD-2024-4603)

CE-20240925-3399

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 784 860

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de la Succession Patricia Mae Larcombe, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 7 000 \$ le lot 1 784 860 du cadastre du Québec, d'une superficie de 1 082,1 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à



signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1816181)
(SD-2024-4806)

CE-20240925-3400

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 7 000 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 784 860 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 11);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1816181)
(SD-2024-4806)

CE-20240925-3401

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT 1 785 851

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter l'offre de M. Michel Patry, ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 4 300 \$ le lot 1 785 851 du cadastre du Québec, d'une superficie de 661,5 mètres carrés, le tout selon les termes et conditions de la promesse de vente, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 10);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1816204)
(SD-2024-4812)

CE-20240925-3402

CRÉDITS BUDGÉTAIRES - BUREAU DES TRANSACTIONS ET DES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver une dépense de 4 300 \$, prise à même les sommes disponibles au fonds du remembrement agricole, afin de défrayer l'acquisition du lot 1 785 851 du cadastre du Québec, nécessaire à des fins de remembrement de la zone agricole permanente (site de remembrement numéro 10);

au montant ci-dessus mentionné s'ajoutent les taxes si applicables.

(CT:1816204)
(SD-2024-4812)

CE-20240925-3403

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR QUANT À
L'INDEMNITÉ DÉFINITIVE D'EXPROPRIATION**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité définitive d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et 9229-4198 Québec inc., locataire non résidentiel, au montant de 56 000 \$, suite à l'acquisition par voie d'expropriation des lots 1 068 725, 1 068 726, 1 069 994, 1 070 060 et 1 070 074 du cadastre du Québec, avec bâtiments dessus érigés, nécessaires à la réfection de la rue Saint-Hubert et du boulevard des Laurentides, à la plantation d'arbres en bordure de rue ainsi qu'à des fins de redéveloppement;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à produire aux dossiers du Tribunal administratif du Québec, section des affaires immobilières, tous les documents requis pour donner effet à la convention signée avec le locataire non résidentiel quant à l'indemnité définitive d'expropriation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-4873)

CE-20240925-3404

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADDENDA NUMÉRO 1 -
ÉCHANGE AVEC SOULTE - BÉTAPLEX INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'addenda numéro 1 à la promesse d'échange à intervenir avec Bétaplex inc., leurs représentants, successeurs ou ayants droit, le tout selon les termes et



conditions prévus à l'addenda, concernant l'échange des parties des lots 1 267 830, 1 269 666 et 4 527 810 (lots projetés 6 614 340, 6 614 342, 6 614 346 et 6 614 347) du cadastre du Québec, contre des parties des lots 2 784 017 et 5 560 663 (lots projetés 6 614 341, 6 580 642 et 6 569 551) dudit cadastre, nécessaires pour la surlargeur de la rue dans le prolongement du boulevard des Rossignols, pour les besoins d'un bassin souterrain de gestion des eaux pluviales en front du boulevard de la Renaissance et pour régulariser les limites de propriétés de Bétaplex inc.;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-4961)

CE-20240925-3405

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13072

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13072 modifiant le Règlement L-12953 concernant la rémunération du maire et des membres du conseil de la Ville de Laval.

(SD-2024-4810)

CE-20240925-3406

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REPORT D'ÉCHÉANCE -
DEMANDE DE RÉVISION ADMINISTRATIVE - ÉVALUATION
FONCIÈRE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reporter au 1er novembre 2025 l'échéance pour conclure une entente dans le cas d'une demande de révision administrative en matière d'évaluation foncière déposée avant le 1er mai 2025;

d'autoriser la greffière de la Ville de Laval à aviser le Tribunal administratif du Québec de ce report.

(SD-2024-4680)

CE-20240925-3407

AUTORISATION - DÉPÔT DES DEMANDES DE RÉVISION
ADMINISTRATIVE - RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'endroit suivant comme étant le lieu déterminé pour le dépôt des demandes de révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière:

Ville de Laval
Service de l'évaluation foncière
1333, boulevard Chomedey
Case postale 422, succursale Saint-Martin
Laval (Québec) H7V 3Z4.

(SD-2024-4681)

CE-20240925-3408

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 11 septembre 2024 à 9 h.

(SD-2024-4683)

CE-20240925-3409

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 11 septembre 2024 à 9 h 16.

(SD-2024-4683)

CE-20240925-3410

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-975**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un analyste d'affaires sénior dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «42-00001 - Évolution/Remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant acquisition de solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 224 760,26 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 7.



(CT:1816287)
(SD-2024-4816)

CE-20240925-3411

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 205 237 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat DOS-975, lot 7, pour le projet «42-00001 - Évolution/Remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant acquisition de solution mobile pour les inspecteurs», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations, conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

(CT:1816287)
(SD-2024-4816)

CE-20240925-3412

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un contrôleur de projet (PCO) dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le programme «Modernisation SIT», au montant de 106 495,59 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1817006)
(SD-2024-4914)

CE-20240925-3413

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», au montant de 104 972,18 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1817064)
(SD-2024-4918)

CE-20240925-3414

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 95 854 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat DOS-975, lot 4, pour le projet «18-00001 - Gestion intégrée des relations avec les citoyens (Valorisation du CRM)», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1817064)
(SD-2024-4918)

CE-20240925-3415

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «18-00006 - Assistant numérique», au montant de 101 178 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1817075)
(SD-2024-4920)

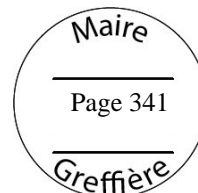
CE-20240925-3416

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Mise en place de la fonction CyberSécurité», au montant de 212 473,80 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat



DOS-975, lot 4.

(CT:1817083)
(SD-2024-4922)

CE-20240925-3417

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Conseillers en gestion et informatique CGI inc. à fournir un gestionnaire de projet dans le cadre du contrat à exécution sur demande pour les services professionnels dans le domaine des technologies de l'information pour le projet «Évolution/remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant l'acquisition d'une solution mobile pour les inspecteurs», au montant de 101 178 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-975, lot 4.

(CT:1817095)
(SD-2024-4924)

CE-20240925-3418

DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-975

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 92 389 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement d'un mandat professionnel à Conseillers en gestion et informatique CGI inc. dans le cadre du contrat DOS-975, lot 4, pour le projet «Évolution/remplacement du système Firehouse et CleaverAnt, incluant l'acquisition d'une solution mobile pour les inspecteurs», et ce, pris à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1817095)
(SD-2024-4924)

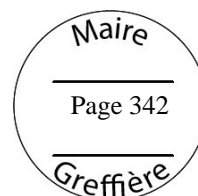
CE-20240925-3419

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES - 14 NOVEMBRE
2024

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'ordonner à la greffière de procéder, le 14 novembre 2024 dans la



salle du conseil de l'hôtel de ville de Laval, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, à la vente par enchère publique des immeubles décrits à l'état du trésorier et sur lesquels des taxes imposées n'ont pas été payées;

d'autoriser le Bureau des transactions et des investissements immobiliers pour analyser les immeubles vacants situés en zone agricole et en zone non agricole ainsi que les recommandations requises au Service des affaires juridiques;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures légales jugées nécessaires pour récupérer les taxes impayées et imposées sur les immeubles énumérés à l'annexe 1 ainsi que pour tout autre immeuble ayant des taxes dues, mais ne remplissant pas les conditions de la vente pour taxes;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures requises pour que la Ville fasse l'acquisition des lots vacants situés en zone agricole pour lesquels elle a un intérêt, tels qu'énumérés à l'annexe 2, sous réserve des recommandations du Bureau des transactions et des investissements immobiliers;

d'autoriser l'une des personnes ci-après énumérées pour enchérir et acquérir, pour et au nom de la Ville, les immeubles mis en vente lors de la vente pour taxes du 14 novembre 2024, au montant des taxes dues, en capital, intérêts, pénalité et frais ou jusqu'au montant de l'évaluation municipale lorsque l'immeuble visé peut être acquis pour une fin municipale:

Robert Bigonnesse;
Julie Poitras;
Karl Dufresne;
Jean-François Saulnier.

(SD-2024-4643)

CE-20240925-3420

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSION DE CONTRAT
- CONTRAT DOS-1320

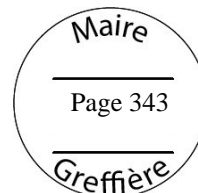
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession du contrat DOS-1320 par GFL Environmental inc. à GFL Environmental Services inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

(SD-2024-1290)

CE-20240925-3421

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION -
CONTRAT SP-29780



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reconduire le contrat SP-29780, pour une période de 2 ans, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une solution intégrée facilitant la gestion des appels d'offres, d'un portail fournisseurs et d'autres activités de la chaîne d'approvisionnement (SIA), le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Jaggaer Canada holdings ULC
425 407,50 \$.

(CT:1802061)
(SD-2024-2849)

CE-20240925-3422

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2443

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2443, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de construction d'infrastructures extérieures au parc Couvrette, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solmatech inc.
137 395,93 \$.

(CT:1806586)
(SD-2024-3469)

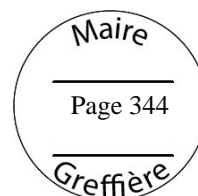
CE-20240925-3423

**DÉPENSES - PAIEMENT COMPTANT DES IMMOBILISATIONS
- CONTRAT DOS-2443**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 125 461 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels de laboratoire en sol pour le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de construction d'infrastructures extérieures au parc Couvrette, et ce, à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

(CT:1806586)
(SD-2024-3469)



CE-20240925-3424

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2439

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2439, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation de caméras au garage municipal, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Société de contrôle Johnson Canada S.E.C.
169 614,25 \$.

(CT:1808225)
(SD-2024-3658)

CE-20240925-3425

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-2439

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 170 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1808225)
(SD-2024-3658)

CE-20240925-3426

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2593

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

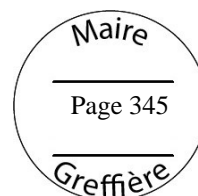
d'adjuger le contrat DOS-2593, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'aménagement d'un sentier piétonnier éclairé au pavillon du Bois Papineau, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Réhabilitation Du O inc.
146 520 \$.

(CT:1813910)
(SD-2024-4496)

CE-20240925-3427

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-2593



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Réhabilitation Du O inc. pour l'aménagement d'un sentier piétonnier éclairé au pavillon du Bois Papineau, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associé inc. à effectuer la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 4 484,03 \$ et la phase C pour la surveillance au montant de 5 978,70 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1.

(CT:1813910)
(SD-2024-4496)

CE-20240925-3428

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13084-F - CONTRAT DOS-2593

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13084-F, un montant de 159 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1813910)
(SD-2024-4496)

CE-20240925-3429

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2502

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2502, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de localisation de fuites d'eau en urgence, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

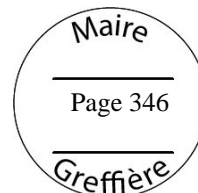
Nordikeau inc.
165 564 \$.

(CT:1814490)
(SD-2024-4573)

CE-20240925-3430

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2526**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2526, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des travaux d'aménagement sur demande, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Construction Caruso inc.
1 874 782,35 \$.

(CT:1814494)
(SD-2024-4574)

CE-20240925-3431

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2309

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2309, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces pour l'aménagement de véhicules d'urgence, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

911 Pro inc.
lot 1
924 732,82 \$;

lot 5
279 812,54 \$;

Les Systèmes Cyberkar inc.
lot 2
191 238,84 \$;

lot 3
501 446,12 \$;

lot 4
154 637,42 \$;

Mega Technical Holdings ltd
lot 6
279 748,93 \$;

Zone Technologie Électronique inc.
lot 7
760 157,21 \$.

(CT:1814499)
(SD-2024-4575)



CE-20240925-3432

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2480

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2480, aux soumissionnaires ci-dessous mentionnés, pour le service de transport de neige et de glace avec opérateur, années 2024-2027, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Services Ilda inc.
Cernean inc.
9297-9236 Québec inc. (Groupe A1)
En Vrac Eppemen
9262-7256 Québec inc. (Gribinet Valerian)
9377-5575 Québec inc.
9263-7669 Québec inc.
Transport en Vrac Idéfix inc.
9341-4464 Québec inc.
Les Excavations S.B. inc.
Corpo en Vrac inc.
Transport Mélanie Lajoie inc.
9357-4499 Québec inc.
DMM87 inc.
Investissements Yves Auclair inc.
Mira Transport inc.
G & A Vrac inc.
3088-1031 Québec inc.
Mauvais Écureuil inc.
9254-3453 Québec inc.
Les Serres Sylvain Cléroux inc.
Transport Emmian inc.
Les Entreprises D-Mac 2011 inc.
9409-3739 Québec inc.
Anteo Trans inc.
MRC Excavation inc.
Déneigement SM Laval inc.
Transport Marbri-Mély inc.
9298-7270 Québec inc. (Jade en Vrac)
Lee Vrac Transport inc.
9387-4253 Québec inc.
9242-4811 Québec inc.
9312-2315 Québec inc.
9373-7575 Québec inc.
9395-7066 Québec inc.
9303-4866 Québec inc.
9355-4467 Québec inc.
9400-5352 Québec inc.
9356-5166 Québec inc.
9341-9562 Québec inc.
Transport Serghei Hamic inc.
Alex Plus Vrac inc.
Gestion Lakefield inc.
9391-8308 Québec inc.



9279-4213 Québec inc.
Entreprise J.F.L et Fils inc.
9416-7046 Québec inc.
Transports Yelle inc.
Les Entreprises D.F. Ouimet inc.
9287-7430 Québec inc.
9217-7450 Québec inc. (S. Racine Transport)
Excavanick inc.
Lavallée et Frères (1959) ltée
Bianego inc.
9370-9418 Québec inc.
Stéphane Beaudoin Transport
Transport Danny Montreuil inc.
Roch Montreuil
Urbex Construction inc.
Pavage des Moulins inc.
EDV inc. (Les Entreprises Dominick Venne)

(CT:1814504)
(SD-2024-4577)

CE-20240925-3433

DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES - CONTRAT DOS-2616

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander des soumissions par voie d'appel d'offres public pour le service de réception, de tri et de valorisation des résidus de construction, rénovation et démolition;

d'autoriser le Service du greffe à procéder à la publication dudit appel d'offres dans un journal et dans le système électronique d'appel d'offres (SEAO), les soumissions devant être déposées au bureau du Greffier au plus tard à l'heure et à la date mentionnées à l'appel d'offres.

(SD-2024-4596)

CE-20240925-3434

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2608

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2608, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de tassement de la neige et de déglacage mécanique, zone 6B, années 2024-2025, pour une période d'un an, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les entreprises Danny Gagnon inc.
128 772,09 \$.



(CT:1814876)
(SD-2024-4610)

CE-20240925-3435

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2571

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2571, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'excavation, le transport et la disposition de matériaux de remblais d'un talus végétalisé au Carré Laval, pour une période de 60 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

L.A. Hébert ltée
253 597,84 \$.

(CT:1815039)
(SD-2024-4637)

CE-20240925-3436

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2607

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2607, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'installation de ligne de vie sur rail coulissant au garage municipal, pour une période de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Vertika inc.
128 417,53 \$.

(CT:1815115)
(SD-2024-4644)

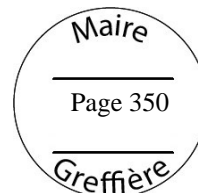
CE-20240925-3437

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-2607

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 129 100 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.

(CT:1815115)
(SD-2024-4644)



CE-20240925-3438

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2396

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2396, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces d'égout et d'aqueduc, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Albert Viau, une division d'Emco corporation
5 748 750 \$.

(CT:1815321)
(SD-2024-4667)

CE-20240925-3439

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2254

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2254, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour des services d'inspections périodiques et d'appels de service pour les groupes électrogènes localisés dans les bâtiments de la Ville de Laval, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Toromont Cat, division des industries Toromont ltée
2 753 668,35 \$.

(CT:1815381)
(SD-2024-4678)

Les discussions sur le point 36.17 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20240925-3440

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1748

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1748, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les



travaux de remplacement de l'unité de ventilation du centre communautaire Jolibourg, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

XO Construction inc.
223 051,50 \$.

(CT:1815414)
(SD-2024-4700)

CE-20240925-3441

DÉBUT ET SURVEILLANCE - CONTRAT DOS-1451

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par XO Construction inc. pour le remplacement de l'unité de ventilation du centre communautaire Jolibourg, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe Carbonic inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 4 773,30 \$ et la phase C pour la surveillance au montant de 6 379,27 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-1451;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1748 par le conseil municipal.

(CT:1815414)
(SD-2024-4700)

CE-20240925-3442

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-1748

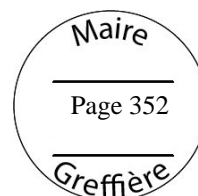
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 237 400 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1748 par le conseil municipal.

(CT:1815414)
(SD-2024-4700)

CE-20240925-3443

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2522**



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2522, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et le transport d'un mélange d'abrasifs avec chlorure de sodium, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Demix Agrégats, une société CRH
1 438 371,74 \$.

(CT: 1815859)
(SD-2024-4768)

CE-20240925-3444

OCTROI - CONTRAT DOS-2674

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2674, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un rédacteur UX pour rédiger de nouveaux contenus, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Chantal Tellier
75 883,50 \$.

(CT:1815913)
(SD-2024-4773)

CE-20240925-3445

OCTROI - CONTRAT DOS-2675

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer le contrat DOS-2675, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'un rédacteur UX pour rédiger de nouveaux contenus, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Michèle Nicole Provencher
75 251,14 \$.

(CT:1815930)
(SD-2024-4776)



CE-20240925-3446

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2495

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2495, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la valorisation des biosolides municipaux granulés à la station d'épuration La Pinière, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Biogénie Canada inc.
602 181,56 \$.

(CT:1816045)
(SD-2024-4789)

CE-20240925-3447

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2545

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2545, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour la reconstruction des terrains de baseball au parc du Moulin, pour une période de 22 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Gestion S. Forget inc.
1 399 261,85 \$.

(CT:1816419)
(SD-2024-4842)

CE-20240925-3448

DÉBUT ET MISE EN PLACE DES MATÉRIAUX - CONTRAT
DOS-2545

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Gestion S. Forget inc. pour la reconstruction des terrains de baseball au parc Du Moulin, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 38 083,28 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 1;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2545 par le conseil municipal.

(CT:1816419)
(SD-2024-4842)

CE-20240925-3449

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12737-F - CONTRAT DOS-2545

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12737-F, un montant de 1 458 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2545 par le conseil municipal.

(CT:1816419)
(SD-2024-4842)

CE-20240925-3450

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-2544

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2544, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel, pour une période de 20 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pavages Multipro inc.
614 181,27 \$.

(CT:1816434)
(SD-2024-4850)

CE-20240925-3451

DÉBUT, SURVEILLANCE ET MISE EN PLACE DES
MATÉRIAUX - CONTRAT DOS-2544

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le début des travaux par Pavages Multipro inc. pour la réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard



Industriel, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;

d'autoriser MLC Associés inc. à effectuer l'assistance technique et la surveillance en ingénierie durant la réalisation desdits travaux, la phase B pour l'assistance technique au montant de 11 055,26 \$ et la phase C pour la surveillance au montant de 14 740,35 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30311, lot 1;

d'autoriser Les Services EXP inc. à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire durant la réalisation desdits travaux, au montant de 16 381,64 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332, lot 3;

le tout conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2544 par le conseil municipal.

(CT:1816434)
(SD-2024-4850)

CE-20240925-3452

AUTORISATION - PAIEMENT - TRACES QUEBEC - CONTRAT DOS-2544

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec au ministre des Finances, au montant estimé de 535,20 \$, dans le cadre du contrat DOS-2544 pour les travaux de réfection d'une partie de la chaussée de l'accès au 2550, boulevard Industriel, conditionnellement à l'adjudication dudit contrat par le conseil municipal.

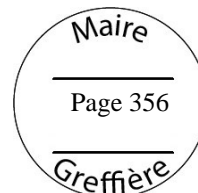
(CT:1816434)
(SD-2024-4850)

CE-20240925-3453

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13080-F - CONTRAT DOS-2544

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13080-F, un montant de 666 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-2544 par le conseil municipal.



(CT:1816434)
(SD-2024-4850)

CE-20240925-3454

**RATIFICATION ET AUTORISATION - ACTIVITÉ DE
PERFECTIONNEMENT - POLICE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de ratifier et d'autoriser la participation de 3 policiers à la formation «Programme volet 2 - Intégration à la fonction d'enquêteur policier», donnée par l'École nationale de police du Québec, qui a lieu du 26 août au 29 novembre 2024 à Nicolet, au montant de 40 800,34 \$.

(CT:1814800)
(SD-2024-4602)

CE-20240925-3455

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION -
AVENANT - CENTRE QUÉBÉCOIS D'INNOVATION EN
BIOTECHNOLOGIE**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver l'avenant à l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) augmentant la contribution de la Ville de 40 000 \$ pour l'année 2024, portant le montant total de l'aide financière à 400 000 \$, sur une période de 2 ans, soit un montant de 180 000 \$ pour l'année 2023 et un montant de 220 000 \$ pour l'année 2024;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(CT:1797383)
(SD-2024-2233)

CE-20240925-3456

PROCÉDURES - RUE DE CHEVILLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 854 293, 1 854 294, 1 854 297, 1 854 298, 1 854 301 et 1 857 196 du cadastre du Québec, situés au 655, rue de Chevillon, concernant la contravention au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS



2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-4827)

CE-20240925-3457

PROCÉDURES - RUE DE CHEVILLON

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire des lots 1 854 264, 1 854 265, 1 854 268, 1 854 269, 1 854 272 et 1 854 273 du cadastre du Québec, situés au 665, rue de Chevillon, concernant la contravention au Règlement L-12137 de la Ville de Laval, au CBCS 2010 Chapitre bâtiment du Code de sécurité et à tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-4845)

CE-20240925-3458

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
DÉVELOPPEMENT CITE URBAINE INC.**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-62 de Développement Cite Urbaine inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'aménagement des parements extérieurs sur le lot 6 324 574 du cadastre du Québec, 3940, boulevard Saint-Elzéar Ouest, des murs de fondation latéral gauche et arrière recouverts de crépis plutôt que de brique, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-234.

(SD-2024-4607)

CE-20240925-3459

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-53 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour l'immeuble situé sur le lot 2 652 658 du cadastre du Québec, 2785, avenue Francis-Hughes:



l'installation de 2 enseignes directionnelles sur l'emprise municipale, alors qu'aucune enseigne ne peut être installée sur le domaine public;

l'installation d'une enseigne détachée dans la cour avant, alors que la profondeur minimale de cette cour est de moins de 20 mètres;

un total de 6 enseignes directionnelles, alors qu'un maximum de 2 enseignes directionnelles est prescrit;

une hauteur maximale de 3 mètres relative aux enseignes directionnelles et leur support, alors qu'un maximum de 2,75 mètres est prescrit;

4 enseignes de petite superficie sur bâtiment d'une superficie de 0,73 m² chacune, alors qu'un maximum de 0,2 m² est prescrit;

une enseigne de petite superficie sur bâtiment d'une superficie de 0,42 m², alors qu'un maximum de 0,2 m² est prescrit;

sur la façade latérale droite du bâtiment principal, une superficie maximale pour l'ensemble des enseignes de petite superficie de 2,92 m², alors qu'un maximum de 0,6 m² est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-235.

(SD-2024-4612)

CE-20240925-3460

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-54 de Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser, sur les lots compris dans le plan cadastral complémentaire PC-43258 du cadastre du Québec, 3700, boulevard Notre-Dame:

l'installation de 2 enseignes directionnelles sur l'emprise municipale, alors qu'aucune enseigne ne peut être installée sur le domaine public;

l'installation d'une enseigne détachée dans la cour avant ou avant secondaire, alors que la profondeur minimale de ces cours est de moins de 20 mètres;

une enseigne détachée d'une superficie de 2,6 m², alors qu'un maximum de 1,6 m² est prescrit;

un total de 3 enseignes directionnelles, alors qu'un maximum de 2 enseignes directionnelles est prescrit;

une hauteur maximale de 3 mètres relative aux enseignes



directionnelles et leur support, alors qu'un maximum de 2,75 mètres est prescrit;

3 enseignes directionnelles d'une superficie maximale de 0,93 m² chacune, alors qu'un maximum de 0,7 m² est prescrit;

et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-236.

(SD-2024-4613)

CE-20240925-3461

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9458-4562 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0009 de 9458-4562 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 495 638 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-237.

(SD-2024-4615)

CE-20240925-3462

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9458-4562 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0010 de 9458-4562 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 495 639 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-238.

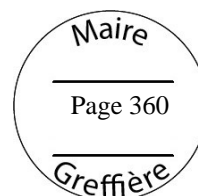
(SD-2024-4617)

CE-20240925-3463

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - 9458-4562 QUÉBEC INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2023-0011 de 9458-4562 Québec inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation



unifamiliale isolée de 2 étages sur le lot 6 495 640 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2024-239.

(SD-2024-4619)

CE-20240925-3464

PROCÉDURES - RICHARD LAMBERT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le propriétaire, tout autre propriétaire subséquent, l'occupant ou le locataire du lot 1 980 281 du cadastre du Québec, situé au 8660, boulevard Lévesque Est, concernant les contraventions au Code de l'urbanisme de la Ville de Laval et tout autre règlement de la Ville, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-4740)

CE-20240925-3465

RECOMMANDATION AU CONSEIL - TOPONYMIE - PARC CANIN NELLY

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer le parc canin situé en bordure de la rue de la Plage-Venise, sur une partie du lot 6 045 382 du cadastre du Québec, «Parc canin Nelly», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2024-16.

(SD-2024-4876)

CE-20240925-3466

ADOPTION - SECOND PROJET DE RÉSOLUTION
AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 168 433

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adopter un second projet de résolution autorisant un projet



particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre une densité d'occupation d'au plus 6 logements par habitation pour le groupe d'usages «Habitation (H1)» et la présence d'une aire de stationnement de type «allée privée» en cours avant et avant secondaire sur le lot 1 168 433 du cadastre du Québec, situé au 199, avenue Michaud, conditionnellement à ce que:

un arbre feuillu à moyen ou grand déploiement soit planté en cour avant dans un délai maximal de 36 mois à partir de la date de délivrance du premier permis de construction-amélioration (PA) suivant l'adoption de la présente résolution;

l'aire de stationnement présente en cour avant soit recouverte d'un matériau autorisé au Règlement numéro CDU-1 sans agrandir cette aire, et ce, dans un délai maximal de 36 mois à partir de la date de délivrance du premier permis de construction-amélioration (PA) suivant l'adoption de la présente résolution;

les travaux suivants se réalisent dans un délai maximal de 36 mois à partir de la date de délivrance du premier permis de construction-amélioration (PA) suivant l'adoption de la présente résolution:

les fenêtres et les portes qui ne sont pas de couleur noire doivent être remplacées par de nouvelles de couleur noire et leurs dimensions doivent être maintenues par rapport aux ouvertures existantes;

sur la façade principale avant, le revêtement vertical d'aluminium rouge doit être remplacé par un revêtement métallique posé horizontalement de type Norwood de marque MAC Architectural, ou l'équivalent, de couleur bouleau fumé ou d'une couleur similaire;

l'ouverture laissée par le retrait de la porte de garage sur la façade principale secondaire doit être obturée par un mur recouvert de crépi agencé au crépi existant et par une porte d'accès de couleur noire.

(SD-2024-4911)

CE-20240925-3467

**DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION - PROJET DE
RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI - LOT 1 168 433**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du rapport de consultation portant sur le projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre une densité d'occupation d'au plus 6 logements par habitation pour le groupe d'usages «Habitation (H1)» et la présence d'une aire de stationnement de type «allée privée» en cours avant et avant secondaire sur le lot 1 168 433 du cadastre du Québec, situé au 199, avenue Michaud.



(SD-2024-4911)

CE-20240925-3468

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation de saillies en marquage avec bollards à l'intersection de la rue Dauphin et de la rue des Alpes, aux abords de l'école primaire Saint-Gilles, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/057 préparés par le Service de l'ingénierie;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de cette signalisation.

(SD-2024-3737)

CE-20240925-3469

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'inversion de côté de rue des panneaux d'interdiction de stationnement sur la rue de Strasbourg, entre la rue Olivier-Chauveau et le boulevard Bellerose, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/001 préparés par le Service de l'ingénierie;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de portes pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

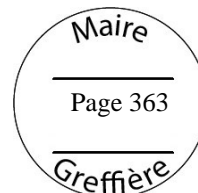
(SD-2024-4166)

CE-20240925-3470

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation des panneaux de signalisation interdisant les manoeuvres de demi-tour sur le boulevard Je-Me-Souviens, à l'intersection de la rue Deslauriers, aux abords de l'école primaire Le



Baluchon, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/122 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 avril 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-4198)

CE-20240925-3471

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 3499, avenue Jacques-Bureau, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/159 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 juin 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4461)

CE-20240925-3472

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 471, rue Marconi, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/160 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 juin 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4463)

CE-20240925-3473

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique, face au 600, avenue Ampère, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/162 préparés par le Service de l'ingénierie le 9 août 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4464)

CE-20240925-3474

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique face au 33, 90e Avenue, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/191 préparés par le Service de l'ingénierie le 27 août 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;

d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4551)

CE-20240925-3475

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'installation de la signalisation pour réserver un espace de stationnement pour personnes atteintes de déficience physique du côté est de l'avenue de Cherbourg, près de l'avenue Clarendon, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/190 préparés par le Service de l'ingénierie le 27 août 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation;



d'autoriser le Service de l'ingénierie à procéder à la distribution d'affichettes de porte pour informer les citoyens concernés du changement de signalisation.

(SD-2024-4552)

CE-20240925-3476

INSTALLATION - SIGNALISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'implantation de bollards à titre de mesures d'apaisement de la circulation sur l'avenue Olier-Payette, entre les boulevards Sainte-Rose et de la Renaissance, et dont les détails apparaissent au plan de signalisation et à la liste des enseignes portant le numéro 24-SI/170 préparés par le Service de l'ingénierie le 4 septembre 2024;

d'autoriser le Service des travaux publics à effectuer l'installation de cette signalisation.

(SD-2024-4735)

CE-20240925-3477

RÉSOLUTION ABROGÉE - APPROBATION - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE - MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240821-3001, le comité exécutif approuvait la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et le ministre des Transports et de la Mobilité durable pour le projet d'implantation de pistes cyclables unidirectionnelles sur le boulevard Cartier Ouest, entre le boulevard Chomedey et la 58e Avenue, dans le cadre du programme annuel de resurfaçage de la Ville de Laval, du Plan directeur du réseau cyclable (NEZ93339) et du programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU), pour une somme maximale de 180 632 \$;

ATTENDU QUE le projet n'ira pas de l'avant en raison de son impact sur l'offre de stationnement sur rue;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240821-3001.

(SD-2024-4828)



CE-20240925-3478

CONVENTION DE MODIFICATION DE BAIL EN FAVEUR DE LMB AUTOMOBILE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de modification de bail à intervenir entre Ville de Laval et LMB Automobile inc. concernant la location du lot 4 663 312 du cadastre du Québec, derrière le commerce situé au 2450, boulevard Chomedey, nécessaire à des fins de stationnement, pour une période de 5 ans, du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2028, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans la convention de modification de bail;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-3027)

CE-20240925-3479

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CONVENTION DE RENOUVELLEMENT DE BAIL EN FAVEUR DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la convention de renouvellement de bail à intervenir entre Ville de Laval et l'Institut de gestion et de coordination des organismes arméniens de Laval concernant la location par la Ville de locaux et d'un garage situés au 397, boulevard des Prairies, pour une période de 3 ans, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027, et ce, selon les conditions mentionnées dans cette convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

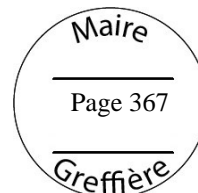
(CT:1811705)
(SD-2024-4171)

CE-20240925-3480

PROCÉDURES JUDICIAIRES - RECOUVREMENT

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures judiciaires requises contre le locataire du local numéro



1005, situé à l'aréna Martin-St-Louis, pour résilier le bail et recouvrer le montant du loyer impayé ainsi que tout autre somme à laquelle la ville pourrait avoir droit découlant du bail intervenu entre elle et le locataire, et ce, jusqu'à l'obtention d'un jugement final.

(SD-2024-4622)

CE-20240925-3481

APPROBATION - ENTENTE DE LOCATION D'ESPACES DE STATIONNEMENT - LES IMMEUBLES LUSSIER FORTIN INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de location d'espaces de stationnement à intervenir entre Ville de Laval et Les Immeubles Lussier Fortin inc. concernant la location de 20 espaces de stationnement situés dans la section de droite du terrain de gravier, entre le 2968 et le 2950, boulevard Dagenais Ouest, pour les besoins du Service des travaux publics, pour une période de 5 mois, du 1er décembre 2024 au 30 avril 2025, et ce, selon les termes et conditions mentionnés dans cette entente;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1815578)
(SD-2024-4698)

CE-20240925-3482

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Hut Architecture inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'architectes pour la préparation des plans et devis dans le cadre des travaux de réaménagement du Centre de la nature, au montant de 57 832,43 \$;

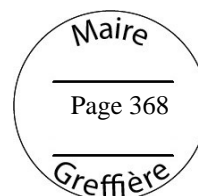
de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.

(CT:1816002)
(SD-2024-4780)

CE-20240925-3483

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 52 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans.

(CT:1816002)
(SD-2024-4780)

CE-20240925-3484

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT DOS-2079**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Hutte Architecture inc. à procéder à un mandat de services professionnels d'architectes pour la préparation des plans et devis et les services durant la construction pour le projet de réfection de l'enveloppe et divers travaux de maintien d'actifs au Centre du Sablon, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, au montant total de 648 962,59 \$, à savoir:

la phase «études» comprenant les plans et devis et les documents de soumission ainsi que l'obtention des autorisations et certificats requis, au montant de 411 941,63 \$;

la phase «exécution du contrat», soutien technique durant les travaux, au montant de 101 580,41 \$;

la phase «exécution du contrat», surveillance des travaux, au montant de 135 440,55 \$;

ces 2 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder à la phase «études», et ce, dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2079, lot 2.

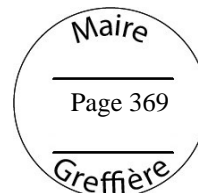
(CT:1816341)
(SD-2024-4823)

CE-20240925-3485

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12987-F - CONTRAT DOS-2079

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12987-F, un montant de 75 300 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 5 ans, conditionnellement à



l'autorisation du mandat au contrat DOS-2079 par le conseil municipal.

(CT:1816341)
(SD-2024-4823)

CE-20240925-3486

AUTORISATION - DEMANDE DE MODIFICATION -
CERTIFICAT D'AUTORISATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des immeubles, parcs et espaces publics à présenter au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs une demande de modification au certificat d'autorisation du lieu d'entreposage de neige Saint-Martin, afin d'y ajouter l'activité d'entreposage temporaire de sols provenant de travaux de réparation de bris de conduites d'aqueduc et d'égouts.

(SD-2024-4927)

CE-20240925-3487

PROCÉDURES LÉGALES - LOT 6 324 574

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures légales jugées nécessaires contre les propriétaires, tout autre propriétaire subséquent, les occupants ou les locataires du lot 6 324 574 du cadastre du Québec, concernant les infractions au Règlement L-12423 concernant le bruit communautaire de la Ville de Laval, et ce, jusqu'à la cessation de l'infraction ou l'obtention d'un jugement final.

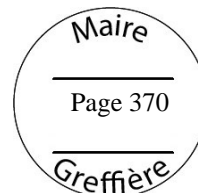
(SD-2024-4905)

CE-20240925-3488

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
MANDAT - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser Stantec Experts-conseils ltée à procéder à un mandat de services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation environnementale préliminaire des sols, dans le cadre du projet du réservoir d'eau potable en réseau (45 000 mètres cubes) et de travaux associés, au montant de 317 539,36 \$;



de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30229, lot 1.

(CT:1815364)
(SD-2024-4674)

CE-20240925-3489

DÉPENSES - RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE SERVICE DE L'EAU - CONTRAT OS-SP-30229

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 289 956 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels pour le projet du réservoir d'eau potable en réseau (45 000 mètres cubes) et de travaux associés, et ce, pris à même la réserve financière pour le service de l'eau, conditionnellement à l'autorisation du mandat par le conseil municipal.

(CT:1815364)
(SD-2024-4674)

CE-20240925-3490

APPROBATION - AVENANT À L'ENTENTE - CULTURE POUR TOUS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'avenant à l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Culture pour tous concernant la programmation culturelle de l'année 2 du projet triennal de médiation interculturelle Racines plurielles;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

(SD-2024-4279)

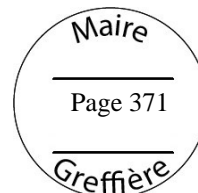
CE-20240925-3491

AUTORISATION - MANDATAIRE ET FIDUCIAIRE - FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la Ville de Laval à agir à titre de mandataire de l'Alliance pour la solidarité et de fiduciaire du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), pour la période 2024-2029.

(SD-2024-4824)



CE-20240925-3492

AMNISTIE DE LA DETTE DES USAGERS - RÈGLEMENT L-12795

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'amnistie de la dette des usagers énumérés au rapport joint au sommaire décisionnel, en raison de situations exceptionnelles, au montant total de 3 098,68 \$, et ce, conformément au Règlement numéro L-12795.

(SD-2024-4863)

CE-20240925-3493

RECOMMANDATION AU CONSEIL - MODIFICATION - POLITIQUE DE GESTION ET D'ENCADREMENT DE LA CONTINGENCE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de modifier la Politique de gestion et d'encadrement de la contingence, à savoir:

ajuster les taux de contingence sur les travaux pour les projets de construction de bâtiments;

ajouter une contingence de 10% sur les honoraires professionnels pour les projets de construction de bâtiments;

remplacer, à la section 6, de «se fait de la façon prévue au Règlement L-12432 décrétant les délégations requises au Comité exécutif, aux fonctionnaires et employés de la Ville» par «conformément aux règles de délégation en vigueur»;

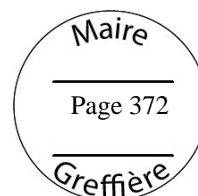
remplacer la sous-section 7.1 par la suivante:

«7.1 Rapport annuel

Le directeur du service ou du bureau responsable de la réalisation du projet ou du programme doit présenter au comité exécutif au moins une fois par année un rapport sur l'utilisation de la contingence.

Le rapport doit faire état de l'avancement des travaux et de l'utilisation réelle et anticipée (mais non autorisée) des crédits de la contingence pour chaque contrat pour la période précédant le dépôt du rapport».

(SD-2024-4869)



À 9 h 29, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière